

Club des entreprises Ouest Provence : dans la cour des grands

Depuis septembre 2005, les chefs d'entreprises de Ouest Provence ont à leur service un organe indépendant de représentation et d'entraide, qui manquait cruellement à Ouest Provence : le Club des entreprises. Cette association compte aujourd'hui environ 85 membres qui se sont regroupés autour d'objectifs communs. La Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence vient d'officialiser sa contribution dans le cadre d'une convention de partenariat.



Les objectifs du club des entreprises Ouest Provence sont clairs : développement des

échanges et des services inter-entreprises, diffusion d'informations économiques et sociales, promotion des

entreprises et amélioration de l'employabilité des salariés ou futurs salariés... Le succès est d'ailleurs au rendez-vous puisque d'ores et déjà 85 entreprises, venues de tout le territoire intercommunal ont adhéré et qu'une dizaine d'entreprises supplémentaires ont d'ores et déjà annoncé leur adhésion prochaine.

La CCI sur les rangs

Face à la vitalité du Club, la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence a souhaité signer une convention de partenariat, afin d'améliorer encore la dynamique ainsi créée. L'objectif de cette collaboration est de stimuler l'animation économique du territoire. Christine Fabre, Présidente de la Maison PME-PMI et Zones d'activité de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence (CCIMP), a expliqué que « l'idée est d'apporter aux entreprises un soutien accru en matière de formation et de recrutement. En nouant des rela-

tions plus étroites avec le Club des Entreprises Ouest Provence, la CCIMP connaîtra encore mieux les besoins des entreprises locales ».

Un cahier des charges... chargé

Le tissu économique de Ouest Provence est marqué par la présence de la très grande industrie. Pourtant, les petites et moyennes entreprises sont très présentes et constituent la plus large part de la dynamique économique du territoire. Méga et micro structures n'ont donc ni les mêmes besoins, ni les mêmes moyens. Voilà

pourquoi, le partenariat avec la CCIMP est primordial. Il permettra de mettre en place des services mutualisés adaptés ou encore des actions de formation pour les chefs d'entreprises. ■

Pour joindre le Club des Entreprises Ouest Provence

Siège social :
c/o Ranc développement
Centre Vie La Fossette
13270 Fos sur Mer
www.entreprisesouestprovence.fr
Tél. 04 42 56 94 00



Construire pour Rassembler

Autre grande nouveauté pour le club des entreprises Ouest Provence, la création de commissions de gestion de zone. Les acteurs du club souhaitent en effet créer des outils de représentation des entreprises du territoire de Ouest Provence, zone par zone. L'idée est de relayer leurs préoccupations et de traiter rapidement un certain nombre de problèmes, en matière de desserte, de voirie, de sécurité...

L'exemple du Tubé

La zone d'activité du Tubé, à Istres, sera donc la pionnière en suscitant la création de la première commission de gestion. Trois délégués ont été nommés pour accompagner particulièrement cette démarche : Christian Rondat, de l'imprimerie Spirale, Jean Pierre Zavarella d'Irrijardin et Stéphane Maillat de France Piscines Composites. Ils seront donc chargés de porter les revendications communes auprès des partenaires, collectivités locales, Etat et institutions. Si la zone du Tubé a été choisie comme « site pilote » du dispositif, c'est qu'elle regroupe un grand nombre d'entreprises, de tailles et de formes différentes mais toutes confrontées aux mêmes problématiques de transport, de gestion des

déchets, de voirie ou de signalétique...

Elargissement programmé

Le club des entreprises ne va pas en rester là. Dans les toutes prochaines semaines, des commissions du même type seront créées. La prochaine concernera la zone d'activité de Lavalduc, à Fos-sur-Mer et une autre, celle des Molières à Miramas. ■

Christian Rondat,
de l'imprimerie Spirale



Nouvelles implantations au Tubé

Les zones d'activités de Ouest Provence ont la côte ! Si la zone du Tubé est pilote pour le Club des Entreprises Ouest Provence, c'est également parce qu'elle se remplit à toute vitesse. Pour le service du développement économique de Ouest Provence, les annonces d'implantations ou les projets à l'étude sur cette zone d'activité sont nombreux.

Vial débarque

Après Mr Bricolage et Vive le jardin, c'est au tour du groupe Vial Menuiseries Industrielles Discount, de venir s'implanter dans la zone du Tubé Nord, sur un terrain de plus de 36 000 m². Le permis de construire a été déposé et les travaux pourraient démarrer au mois de juillet. A la clé : 80 emplois seront créés. Le groupe, dont le siège est situé à Gignac la Nerthe, investira 7 millions d'euros pour développer cette nouvelle unité, qui comprendra un atelier de menuiseries aluminium et un centre de formation du personnel avec hébergement. La Maison de l'Emploi Ouest Provence travaille déjà pour mettre en adéquation les offres d'embauches et les profils des demandeurs d'emploi du territoire. Les recrutements s'échelonnent jusqu'en 2009.



Des projets à la pelle

L'Epad, société d'aménagement de Ouest Provence en charge de la commercialisation des terrains et le service économique de Ouest Provence en charge de l'accueil des entreprises, signalent l'arrivée programmée d'une vingtaine d'enseignes sur la zone du Tubé nord. En matière d'activité, on retrouve le négoce de matériaux, le nettoyage industriel,

des activités de service, du transport routier, la réparation de conteneurs à hélium et hydrogène ou encore des activités commerciales ou de restauration. Toutes ces implantations se traduiront par de la création d'emplois, en partenariat avec la Maison de l'Emploi Ouest Provence. PAR ailleurs, et c'est bon signe, de nombreuses entreprises déjà présentes depuis quelques années sont en train de s'agrandir. ■